

Conseil municipal extraordinaire, 27 avril 2020.

Chers collègues,

C'est la première fois dans l'histoire de la ville qu'un conseil municipal se déroule en situation dématérialisée.

La situation nationale, mondiale, est sans précédent et nous avons dû nous adapter en un temps record, vous individuellement comme la totalité de nos concitoyens.

J'ai souhaité convoquer un conseil municipal extraordinaire pour vous présenter les actions menées par la ville depuis le 17 mars ainsi que les réflexions qui aboutissent à des propositions d'organisation pour la suite. Chacun dans sa délégation pourra prendre la parole pour s'exprimer et présenter les orientations décidées au quotidien à l'Hôtel de Ville. Plus précisément nous évoquerons l'aspect des solidarités, celui des écoles, la situation de notre ville par rapport au budget, la continuité du service public avec les ressources humaines et nos agents, mais également des points particuliers sur ce qui pouvait aussi être sujet à interrogations : les décisions en matière culturelle, le protocole du plan de reprise du BTP avec les chantiers de la ville, les marchés et jardins familiaux.

Avant de poursuivre je voudrais également que nous ayons une pensée pour Marie-Thérèse Créachcadec, Adjointe au Maire en charge des solidarités et présidente du SIVU des Rives de l'Elorn qui vient de perdre sa maman (mais sans aucun lien avec le Covid19), samedi matin. Toutes nos pensées l'accompagnent elle et sa famille.

Chers collègues, Mesdames et Messieurs les élus,

Chacun ici a conscience de la violence, du danger que représente ce virus pour nous toutes et nous tous. [22 856](#) morts en France à ce jour.

Très vite il a fallu s'adapter et après un moment de confusion il a fallu également se mettre en situation de décider et d'arbitrer des choix pour faire en sorte que la vie quotidienne de nos concitoyens, notamment les plus fragiles, soit la plus facile et agréable dans cette situation de confinement quasi absolu.

Notre priorité aura été les personnes seules, isolées et les plus fragiles ayant un certain âge. Nous y reviendrons mais les services municipaux et les élus se sont mobilisés immédiatement pour apporter une réponse concrète, de terrain. Ensuite notre seconde priorité aura été la réponse à apporter au monde de l'enfance et aux familles concernées, nous y reviendrons aussi. Sans oublier le monde économique avec nos commerces de proximité où là aussi nous avons eu des actions bien précises, lesquelles seront évoquées.

Enfin, nouvelle séquence depuis peu : l'approvisionnement en masques dans le plus grand flou avec des initiatives ici et là, des communications parfois contradictoires, un risque pour les villes et leur maire : pénal concernant la sécurité sanitaire des masques distribués. Je le dis avec force : je ne distribuerai pas n'importe quoi et n'importe comment s'il n'y a pas de garantie de la part de l'État. *(Je précise que Armor Lux, suite à notre commande, a livré pour l'ensemble de nos agents des masques tissus depuis près de 3 semaines).* Pour reprendre le Mensuel de Rennes, dans un article rédigé par Killian Tribouillard et paru samedi matin je cite « **Un masque pour que chaque français puisse se protéger après le confinement** *(dont nous savons dans une note de Bercy parue dans le JDD du 26/04 que ce ne sera pas possible je cite « les besoins en protections en tissu ne pourront être couverts dès le 11 mai »).* **C'est la promesse d'E.M dans son allocution du 13 avril. Depuis l'État n'a pas donné de garanties quant à sa capacité à la tenir. Les élus locaux ont donc pris le relais et les annonces de commandes de ces masques en tissu lavable se succèdent alors même que les avis des scientifiques divergent** ». Effectivement, tout diverge, rien n'est sûr et nous devons, nous, répondre aux attentes de la population, la priorité étant de la protéger « *quoi qu'il en coûte* » pour reprendre le terme utilisé par le Chef de l'État.

Un peu d'histoire :

**26 mars** : « Sibeth Ndiaye : « *Il n'y a pas besoin de masques dès lors qu'on respecte la distance de protection vis-à-vis des autres.* ». « *Lorsque nous ne sommes pas malades ou pas soignants, ce n'est pas utile.* »

**09 avril** : « Sibeth Ndiaye : « *Nous prendrons une décision pour l'éventuelle extension du port du masque dans toute la population.* »

**22 avril** : « *Le gouvernement est progressivement en train de changer son fusil d'épaule sur la question de l'utilisation généralisée des masques à l'ensemble de la population. Celui-ci, qui expliquait depuis le*

*début de la crise que le port du masque par le grand public était inutile pour lutter contre la crise.»*

**23 avril :** *« L'Élysée a annoncé ce jeudi 23 avril que le port d'un masque non-professionnel serait recommandé pour la population, mais pas obligatoire.» Source AFP*

**24 avril :** *« Emmanuel Macron a encouragé les maires à acheter de manière massive des masques grand public, mais « dans une logique de recommandation » » Source AFP*

A nous, les Maires, de faire avec cela. Imaginez les conditions pour faire un choix.

Notre priorité étant la protection *« quoi qu'il en coûte »* et comme nous ne recevrons rien de l'État d'ici 10 jours et ayant conscience qu'il nous fallait amorcer la pompe de distribution, nous recevrons une commande de 240 000 masques chirurgicaux semaine du 4 mai (2 par habitant par jour pendant 10 jours). Ces masques à usage unique vous permettront de tenir environ 10 jours chacun dans vos foyers jusqu'à ce que la grande distribution, les buralistes, les pharmacies puissent vous les vendre et prendre le relai. Quant à nous ce sera une distribution pour chaque foyer et nous ne facturerons aucun masque. Vous n'aurez pas à vous déplacer, tout a été prévu depuis 15 jours avec les services pour un plan de diffusion large et efficace qui limite les déplacements et qui vous protège par là même. Besançon, Pessac, Vire ou bien encore Dijon ont réussi à s'en procurer. Rien, je dis bien rien, n'a été laissé au hasard. Je vous rappelle à toutes fins utiles que le confinement va jusqu'au 10 mai inclus et que le « déconfinement » est progressif. Vous n'avez donc pas à sortir de chez vous. Moins vous le ferez, plus nous serons sûrs de vous protéger. Enfin, 2000 masques en Kits vont être livrés cette semaine et nous avons également passé une commande auprès d'Armor Lux pour 24 000 masques tissus homologués. Une nouvelle fois.

Sachez que sur le site officiel du Gouvernement la mise en vente des masques tissus labellisés est à 13€ HT. Et sans certitude de livraison ; Là où le prix moyen d'un masque tissu tourne aux alentours de 4-5€.

Parallèlement à cela une armée de plus de 30 couturières et couturiers a pris possession de locaux municipaux pour confectionner des masques tissus artisanaux. Je les en remercie profondément et ne peux évidemment pas toutes et tous les citer. Que les autres nous rejoignent !

Je tiens à saluer également Olivier Poumaredé et Sonia Joly qui depuis plusieurs jours s'activent pour accompagner cette démarche aux 4 coins de la commune avec **l'Initiative Citoyenne Kerhorre**. Nous avons eu une réunion semaine dernière pour unir nos efforts car la ville, depuis 1 mois, réceptionnait déjà ces masques et les diffusait au monde soignant. Plus de 500 sont partis ainsi. La ville est sur le pont depuis la semaine dernière pour acheter de l'élastique et les petites mains vont coudre (en plus des kits que nous allons recevoir).

Depuis 10 jours nous stockons ces masques pour les habitants. J'attire votre attention sur deux choses : d'abord nos couturiers et couturières bénéficient d'une attestation leur permettant de sortir pour « travailler » bénévolement. Seul le Maire, autorité compétente, est habilité à délivrer ces attestations. Toute autre initiative solitaire n'est pas couverte par ce dispositif : j'appelle donc les initiatives parallèles à se rapprocher de la mairie pour agir ensemble. Tout comme j'appelle les couturières et couturiers volontaires à se rapprocher de nous également via l'Initiative Citoyenne Kerhorre dont les coordonnées sont déjà connues par voie de presse mais nous les fournirons sur simple demande. Ensuite concernant les masques artisanaux : s'ils respectent les normes Afnor pour leur réalisation, en aucun cas ils ne sont conformes au cahier des charges établi par l'État et la DGA. Ce sont des masques de confort, ni plus, ni moins. C'est pourquoi notre équipe de couturières et couturiers s'attèlera à assembler les 2000 masques en Kits que nous allons recevoir cette semaine. Ces derniers répondent point par point aux exigences de la DGA notamment dans la qualité du filtre visant à retenir les gouttelettes qui transmettent le virus. C'est pourquoi si la ville vous remet les masques tissus artisanaux il vous sera bien spécifié que ces derniers sont bien de confort et ne garantissent en rien une protection optimale. J'évoquais le pénal tout à l'heure : le risque est réel que des habitants ayant utilisé des masques tissus non homologués et ayant tout de même contracté le virus, se retournent vers les villes qui les auront diffusés. J'attire votre attention sur ce point **IMPORTANT**

Dans cette séquence inédite il a fallu s'adapter, je l'ai dit, mais il a fallu faire preuve de responsabilité en assumant un rôle que nous n'avions jamais eu à tester. En cela dans l'ordonnance du 1er avril 2020 signée par le Chef de l'État, les pouvoirs des Maires ont été singulièrement augmentés : il s'agit ici d'en rendre compte et, le cas échéant, de pouvoir répondre à vos questions.

Chacun des élus pourra exprimer son ressenti bien entendu mais il faudra admettre que nous nous sommes débrouillés seuls avec ce que nous avons, ce

que nous savions et ce que nous pouvions. Le tout dans un contexte mouvant quotidiennement où il n'était pas rare d'avoir une affirmation au plus haut niveau de l'État le matin laquelle était contredite dans la journée ou le lendemain. Il faut juste admettre que la France ne s'est pas préparée à une situation de cette ampleur. Mais il est aussi de notre responsabilité de dire et de redire l'importance des échelons de proximité comme les Mairies avec leurs élus. Si nous avons maillé le territoire et pu apporter une réponse aussi précise que possible à toutes celles et tous ceux qui se sont manifestés c'est parce que cet échelon de proximité est essentiel, unique et indispensable. Et à ce jour, la facture, nous sommes seuls à la payer également. J'ai dit que nous étions isolés : c'est la triste réalité, nous pouvons compter que sur nous-même. Compter sur nous même en faisant face aux interrogations légitimes de tous les habitants : c'est à nous que revient la responsabilité de mettre en musique les décisions du Gouvernement lesquelles seront connues officiellement demain après-midi mais dont nous avons déjà la quasi-intégralité des spécificités. Vous me permettez une remarque : mon incompréhension est totale lorsque j'apprends que le conseil scientifique dans sa note du samedi 25 avril « prend acte » je cite de la décision du Gouvernement de rouvrir les écoles, collèges et lycées là où ils demandaient à ce que ces établissements soient fermés jusqu'à septembre. Nous verrons tout à l'heure les conséquences pour nous, ville, de cette décision. Avec là encore une anticipation de la ville sur les recommandations du conseil scientifique.

Bien sûr il n'est pas encore possible de répondre à toutes et tous, et sur tous les points car nous sommes en mode dégradé et que nous allons à l'essentiel mais que chacun sache que toutes les demandes sont prises en compte et auront des réponses si elles ne sont pas déjà connues.

En contact régulier avec les forces de l'ordre, que je remercie chaleureusement, je dois reconnaître que les habitants du Relecq-Kerhuon respectent largement cette étape de confinement. Je ne peux que déplorer des comportements stupides et irresponsables dès lors que le soleil est présent et que la vue sur mer est agréable : aucun passe-droit n'est permis, aucune attitude visant à défier les obligations n'est autorisée et je m'adresse solennellement à celles et ceux qui nous suivent en ligne : vous aurez toute la vie pour retrouver vos amis et partager un verre sur l'espace public dans certains des endroits les plus beaux de la ville. Mais pour l'instant c'est non et c'est un non ferme et définitif. La gendarmerie continue à veiller scrupuleusement à faire respecter ces points.

Je souhaite également en votre nom saluer tous les personnels soignants de notre ville et d'ailleurs qui œuvrent jour après jour pour combattre ce virus et soigner les personnes touchées. Depuis près de 2 mois maintenant ils sont sur le pont et il s'agit de ne pas les oublier. Tout comme nous avons également une pensée précieuse à l'endroit du monde économique de notre ville et plus particulièrement du commerce de proximité qui souffre de cette situation, là aussi, nous avons agi.

Enfin, un remerciement sincère aux services de la ville qui, pour le CODIR, n'est pas en Autorisation Spéciale d'Absence mais bien au travail toute la journée pour anticiper et actionner les leviers. Sans oublier celles et ceux qui sont en télétravail.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour, unique, qui vise à récapituler notre organisation depuis le 17 mars, le plan d'action de continuité de la collectivité et les options pour la reprise progressive attendue à compter du 11 mai.

Enfin, une fois terminé cet ordre du jour nous répondrons aux questions qui nous ont été adressées par mail de la part de la population. Pour toutes celles et tous ceux qui ne peuvent pas être en ligne ce soir mais qui attendent légitimement ces réponses, un verbatim sera mis en ligne sur le site de la ville avec le thème Question/Réponse

Nous allons passer à la première délibération laquelle vise à valider le nouveau dispositif lié à la tenue de ce conseil municipal.

---

**Le premier point sur le plan de continuité de l'activité avec la situation de nos agents.**

- *Madeleine Chevalier.*

**Le second point étant à présent le dispositif exceptionnel mis en place par la collectivité :**

- *Annie Calvez sur les solidarités.*
- *Renaud Sarrabezolles sur les écoles.*
- *Claudie Bournot-Gallou/Tom Héliès sur les dispositifs d'aides (y compris commerces)*
- *Yohann Nédélec sur la communication*
  - *11 articles dans la presse.*
  - *1 LRKi Hors série*
  - *Réseaux sociaux actualisés tous les jours*
  - *Site internet actualisé tous les jours*
  - *Panneaux lumineux.*

**Le point finance à présent sur le budget. Sachant que le BP n'a pas encore été voté.**

- *Laurent Péron.*

**La gouvernance depuis le 17 mars**

- *Yohann Nédélec*
  1. Réunion quotidienne en mairie, le matin.
  2. Réunion avec le CODIR bi hebdomadaire.
  3. Réunion des Maires de la métropole 1 fois par semaine
  4. Ordonnance du 1<sup>er</sup> avril (contesté par le conseil d'Etat le 17 avril notamment sur l'arrêté municipal concernant le port des masques)
  5. Achat des masques et organisation (appel à bénévoles)

## Les pistes de reprise d'après 11 Mai

- *Renaud Sarrabezolles (Ecoles)*
- *Madeleine Chevalier (Agents)*
- *Isabelle Mazelin (Culture)*
- *Laurent Péron (Protocole plan de reprise des chantiers BTP)*

→ *Questions des élu(e)s*

Avant de passer aux questions des habitantes et habitants, réglementairement, je clos la séance du conseil municipal pour passer en séance plénière.

Je vous remercie toutes et tous pour vos interventions et la volonté commune d'agir en commun pour faciliter la sortie du confinement dans les meilleures conditions. Bien entendu nos actions ne s'arrêtent pas là et nous continuons dès demain à parfaire notre plan d'action. A ce titre je vous informe qu'un nouveau conseil municipal se déroulera le 18 mai à 18h00 dans la même configuration ou en présentiel si cela est possible mais pour le vote du budget et le vote du compte administratif.

En effet, ainsi que j'ai pu le dire à Mme Berrou-Gallaud, Chef de file de l'opposition, vendredi dernier, nous nous étions dit « au revoir » pour un ultime conseil municipal le 20 février dernier. Personne à l'époque ne pouvait imaginer que nous serions encore là, en fonction, et dans cette situation de crise. Mais peu importe l'agenda politique, la priorité absolue et c'est ce qui nous mobilise tous du soir au matin c'est la réussite, localement, de la gestion de cette crise. Avec vous bien entendu. Et pour vous, celles et ceux qui nous regardez.

Merci encore de votre attention et sachez que nous faisons le maximum pour gérer au mieux cet évènement sans précédent.